

COMMUNE DE CINQUEUX

*Compte rendu de la séance
du Conseil Municipal
du 29 AVRIL 2011*

L'an deux mil onze, le vingt neuf avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Bernard FRICKER, Maire.

Etaient présents : MM. Bernard FRICKER, Raymond LELEU, Marcel NOWINSKI, Mme Martine BONTEMPS, Mrs Thierry FAGARD, Yves LE GRANVALET, Mme Thérèse DELAYE, Mrs Bernard VANDENBERGHE, Mme Roselyne GOENSE, Martine AUGUSTE, Bernard LESSERTISSEUR, Daniel PATROLIN.

Etaient absents excusés avec pouvoir : Mr Didier BACOT (pouvoir à Mr Marcel NOWINSKI), Mr Jacky DELFOSSE (pouvoir à Mr Bernard LESSERTISSEUR), Mr René LAVAIRE (pouvoir à Mme Martine BONTEMPS), Mme Maryvonne LAVAIRE (pouvoir à Monsieur Bernard FRICKER, Maire).

Absents: Mrs Thierry DENEUVE, Gérald TACHENON.

Secrétaire de séance : Mr Thierry FAGARD

Après lecture de l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande l'ajout :

- d'un point n° 5 Autorisation de procédure d'appels d'offres pour les travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux rues Petite Croix et de la Saune.
- d'un point n°6 Autorisation de dépôt de permis de construire pour le pole enfance – 2^{ème} tranche.
- d'un point n°7 Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation d'un D.A.B. (Distributeur automatique de billets)
- d'un point n° 8 Intégration de la commune de SACY LE PETIT dans le SITTEUR.

Adopté à l'unanimité.

Monsieur Daniel PATROLIN intervient et indique que les comptes rendus ne sont pas faits dans les délais et par conséquent ne souhaite pas signer celui du 25/02/2011.

Mr Raymond LELEU émet l'observation suivante : Sur le compte rendu du 25/02/2011, au niveau du paragraphe désignation d'un maître d'œuvre pour la construction d'un accueil périscolaire, il aurait fallu noter toutes les propositions des architectes et non pas seulement le cabinet qui a été retenu. Il indique également ne pas vouloir signer le compte rendu.

Mr Marcel NOWINSKI et Mme Martine BONTEMPS partagent cet avis.

Approbation et Vote du budget Communal - 2011

Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif 2011, par chapitre, ainsi proposé :

Section de fonctionnement, dépenses et recettes qui s'équilibrent à 1 233 072€
Section d'investissement, dépenses et recettes qui s'équilibrent à 1 906 755€

En ce qui concerne la dépense d'investissement pour l'installation d'un distributeur automatique de billets pour la somme de 6 000€, Monsieur le Maire indique que depuis longtemps, le conseil souhaitait obtenir un D.A.B. sur la commune, mais jusqu'à présent ses demandes ont été infructueuses.

Par contre, son dernier courrier adressé auprès du Crédit Agricole a retenu toute leur attention. Ils ont été intéressés par sa proposition et un entretien a eu lieu en Mairie. Pour le financement, la mairie prend en charge le gros œuvre (d'où une estimation à 6 000€) l'installation restant à leur charge. Ce nouveau service sera peut-être opérationnel fin juin.

Monsieur Daniel PATROLIN indique qu'il aurait été nécessaire de terminer les travaux dans la cuisine de la salle des fêtes et qu'il aurait fallu prévoir cette dépense au budget !

Réponse : Mme BONTEMPS intervient et indique qu'on ne peut pas mettre toutes les dépenses au budget, que l'on a des gros travaux d'investissement en cours et qu'il faut donner des priorités.

Le vote du budget est adopté à l'unanimité.

Approbation et Vote du budget assainissement - 2011

Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif 2011, par chapitre.

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

Section d'investissement	: 323 250.00€
Section d'exploitation	: 65 108.00€

Le vote du budget est adopté à l'unanimité.

Participation aux frais de fonctionnement du RASED.

Le R.A.S.E.D. (Réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficultés) intervient auprès des écoles pour aider les enfants en échec scolaire. Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la gestion du RASED est assurée par les comptables de la commune de BRENOUILLE.

Les équilibres budgétaires étant de plus en plus difficiles à obtenir, la commune de Brenouille a répercuté les frais de fonctionnement sur les neuf communes bénéficiant de ce service.

Le montant de la participation 2011 (après déduction du solde 2010) s'élève à **341 €**.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité, acceptent de payer cette participation et autorisent, Monsieur le Maire à signer le mandat correspondant.

Frais de scolarité – 2010/2011.

A reporter au prochain conseil.

Autorisation pour le lancement d'appel d'offres pour les travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux rues Petite Croix et de la Saune.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Monsieur DOUCELLIN, Cabinet BECD, missionné en qualité de maître d'œuvre, a clôturé le dossier des travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux rues Petite Croix et de la Saune, dont le surcoût des travaux a été budgété sur 2011.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à lancer l'appel d'offres pour le renforcement et l'enfouissement des réseaux rues Petite Croix et de la Saune.

Autorisation de dépôt d'un permis de construire d'un bâtiment pour assurer l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et mise en place de sanitaires.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil les plans réalisés par Monsieur SIMON, architecte et Maître d'œuvre.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à déposer le permis de construire pour les travaux ci-dessus désignés.

Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour l'installation d'un Distributeur Automatique de Billets.

Monsieur le Maire lors de sa présentation du budget 2011, a informé de la mise en place d'un distributeur automatique de billets. Il sera situé sur la Place Georges Tainturier, en face de la Mairie, à proximité des commerces.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer et à signer la déclaration préalable pour l'installation d'un distributeur automatique de billets.

Intégration de la Commune de SACY LE PETIT dans le SITTEUR.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur COULLARE, Président du SITTEUR, annonçant l'adhésion de la commune de Sacy le Petit dans le S.I.T.T.E.U.R. (Syndicat Intercommunal de Traitement et Transport des Eaux Usées de la Région de Pont Ste Maxence).

Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette décision.

Mme Roselyne GOENSE intervient et annonce que plus il y aura de communes qui se raccorderont au SITTEUR, plus les frais seront amoindris.

A l'unanimité, le conseil municipal s'est prononcé favorablement à l'adhésion de la commune de Sacy le Petit.

Questions diverses.

Monsieur le Maire :

- remercie Monsieur PINGEOT, président du Club de Judo, de sa carte postale du JAPON et la remet aux membres du conseil.

- donne lecture de la lettre de Mme VARIN le remerciant ainsi qu'à l'équipe municipale de leur participation au concert donné au profit de la recherche médicale en ophtalmologie. « Rétina France ».

- informe les membres du conseil du don de 50€ de Monsieur Daniel SOLDAT, pour participation aux frais d'électricité et de stationnement accordé pour son camping-car sur le parking de l'école pendant sa période itinérante à la pharmacie.

- donne lecture de la lettre de Mme LOSS demandant la résiliation du bail pour les parcelles cadastrées C 54 lieudit « les Graneurs » et C 1058 lieudit « les fortes terres », parcelles louées auprès du C.C.A.S. A reporter au prochain conseil.

- annonce que Monsieur HOUSSINE domicilié à LES AGEUX demande un emplacement pour un camion de pizza un soir par semaine de préférence le vendredi. Monsieur Marcel NOWINSKI demande à le rencontrer.

Bois de chauffage : Suite à l'annonce parue dans « Cinqueux Info » concernant l'abattage d'arbres, plusieurs personnes ont été intéressées par l'offre.

Monsieur Bernard VANDENBERGHE annonce que BOIS ET FORET a effectué la coupe de bois chez Monsieur COULLACH, au total : 66 arbres, sachant que d'autres sont encore à abattre ce qui nous ramène à environ 80 arbres.

Monsieur Marcel NOWINSKI indique que les arbres doivent être divisés en lot.

Prix estimé 10€ le stère.

Il a été évoqué :

- que le bois de chauffage est destiné en priorité aux personnes de Cinqueux.
- Qu'il faut préparer les lots et ensuite envoyer un courrier aux intéressés.

Monsieur Raymond LELEU annonce que Monsieur BERTHEVAS souhaite faire une exposition de champignons (en octobre) et souhaiterait qu'on lui prête le matériel nécessaire (barnum, tables, chaises...). Il a été entendu que la municipalité veut bien lui apporter un soutien mais en aucun cas que la commune organise.

Monsieur Raymond LELEU, dans le cadre de la FIPD, (Fonds Interministériel de prévention de la délinquance) a reçu un dossier de demande de subvention notamment à l'installation d'une vidéo surveillance. Il énumère tous les actes de vandalisme qui a eu lieu ces dernières semaines et pense qu'il serait souhaitable de mener à bien ce projet.

Mme Roselyne GOENSE prend la parole et pense que le projet est trop onéreux par rapport au montant de la subvention. De plus, le coût de la maintenance reste à ce jour inconnu malgré plusieurs demandes.

Monsieur Yves LE GRANVALET demande à ne pas reparler systématiquement de ce projet au sein du conseil, car il a déjà fait bon nombre de débats, et le conseil à voté contre à la majorité. Le dossier est clos et selon lui, l'éclairage public est prioritaire.

Monsieur Raymond LELEU demande si le courrier à Monsieur LECLERC a été fait, car il informe les membres du conseil qu'il a fait du feu à proximité de l'école et que notre haie s'est retrouvée enflammée. Avec l'accord du conseil municipal, Monsieur LELEU lui transmettra un courrier.

Action en justice : Monsieur Yves LE GRANVALET demande du suivi du dossier de la construction illégale, rue de Sacy le Grand. Monsieur le Maire répond que le dossier suit son cours auprès du Procureur.

En ce qui concerne le dossier de Mr VAFLARD, il passe en correctionnelle le 31/05/2011.

Mr Yves LE GRANVALET demande :

- S'il y a des intéressés pour la location du local des pompiers ? Monsieur Marcel NOWINSKI répond que 4 personnes sont venues en mairie.
- Si Monsieur KOVAL a donné les documents sur le P.A.D.D. pour la réunion du P.L.U prévue le 02/05/2011 ? Il lui a été répondu que les documents seront remis lundi lors de la réunion.

Travaux du 3^{ème} commerce : Mr Yves LE GRANVALET indique que de temps en temps, il s'est rendu sur le chantier du 3^{ème} commerce et que ces travaux ont été plus que laborieux !!! Monsieur Marcel NOWINSKI prend la parole. IL fait part de tous les soucis causés par l'entreprise AXE COORDINATION et qu'il a eu peur de ne pas être dans les délais pour l'ouverture du commerce. L'entreprise a été plus que défaillante, nous avons dû nous déplacer et acheter les matériaux pour faire avancer le chantier. La porte est provisoire et sera remplacée au frais de l'entreprise. A ce jour, le local est sécurisé. L'enrobé de la cour reste à faire.

Mme Thérèse DELHAYE explique que la fleuriste s'engage à entretenir les fleurs au cas où on installerait des bancs en face du magasin.

Mr Yves LE GRANVALET informe le conseil municipal, qu'une famille de Cinqueux à passé sur TF1 dans l'émission « Reportage » dédiée aux familles d'accueil pour soutenir les enfants malades avant l'hospitalisation appelés communément « Mécénat ». Il demande de mettre à l'honneur cette famille en fin d'année... avec leur consentement bien sûr.

A faire passer sur « Cinqueux Info ».

Suite à notre refus de verser la cotisation 2011 à la Mission Locale du Clermontois, Mr Bernard VANDENBERGHE annonce avoir reçu Mme LOOF. Elle fait part que 16 jeunes de Cinqueux se présentent dorénavant à Liancourt pour recevoir une aide dans leur recherche d'emploi.

Mme Martine AUGUSTE a constaté que les arrêtés de permis de construire ou les déclarations de travaux ne sont pas affichés devant les propriétés. Les panneaux restent vierges.

Mr Daniel PATROLIN demande si Monsieur BACOT a rencontré le Président de la compagnie des Archers ?

Mr Daniel PATROLIN relate le dossier sécurité routière.

Une réunion publique a eu lieu en Mairie avec les riverains de la rue du Marais. Une réunion avec la D.D.E. a eu lieu sur le terrain où chaque rue a été visitée. Un travail a été réalisé pour essayer de trouver des solutions les mieux adaptées aux rues posant des problèmes de stationnement, pour réduire la vitesse etc

Il demande l'avancement du projet, car depuis stand by !

Il souhaiterait avoir un échéancier précis du projet et être au courant sur les travaux en cours.

Pour éviter toutes polémiques, Mme Thérèse DELHAYE propose qu'un compte rendu soit fait tous les trimestres.

Monsieur Raymond LELEU informe qu'un vol de panneaux de signalisation a eu lieu dans la nuit du vendredi au samedi de Pâques. Une plainte a été déposée.

Travaux

Monsieur Marcel NOWINSKI fait un récapitulatif des travaux réalisés et ceux qui restent à faire par les employés communaux.

Réalisés :

- Salle du parvis (rénovation des murs, peinture)
- Cuisine de la petite salle (rénovation des murs + carrelage, rénovation du circuit d'eau)
- Façade du 3^{ème} commerce (rejointoiement)

A faire :

- Ancien mur cimetière (rejointoiement)
- Sacristie (rénovation des murs + peinture)
- Toit à remanier (remaniement des tuiles à la Sacristie).

Travaux du 3^{ème} commerce.

Achevé sous 15 jours. Il reste l'enrobé dans la cour.

Travaux Groupe scolaire :

Déménagement des 3 classes réparties ainsi : a)1 classe dans l'ancienne bibliothèque
b)1 classe dans le préfabriqué existant
c)1 classe dans la future bibliothèque.

Ce dispositif a été opérationnel pour la rentrée scolaire de Pâques.
Il indique qu'on rentre dans le planning.

Sirène

Pose de la sirène sur le pignon de la Mairie.

Monsieur Thierry FAGARD annonce qu'une réunion aura lieu à Monceaux le samedi 30 avril à 10 h 00 – « Natura 2000 » et visite de la station d'épuration à SACY LE GRAND le 12 mai à 19 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt trois heures quarante

Le Maire

